



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

Sierentz, le 4 Septembre 2023

C/R de la réunion du Comité Directeur du 14 Juin 2023 - Début 19h00.

Présents : Sébastien Ammann, Gilles Bourges, Christelle Ditner, Albert Elser, Gabriel Flory, Gilbert Meyer, Gérard Waldeck

Excusés : Denis Bangel, François Detraye, Frédéric Dirand, Viviane Liebis, Pierre Oberrieder, Olivier Rapp, Vianney Salles, Francis Varaine,

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 Mai 2023

Le compte rendu de la réunion du comité du 9 Mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

2) Trésorerie – Situation au 14 Juin 2023 saison 2022/2023

Au 14 Juin, il y a environ 7.000 Euro sur compte courant, mais la recette des journées portes ouvertes doit encore être déposée sur le compte.

3) Modification des statuts et du règlement intérieur

Gabriel présente les mises à jour proposées aux statuts et au règlement intérieur telles que revues par les membres du Bureau et partagées avec les membres du Comité avant la réunion. Les documents partagés indiquent en mode révision les modifications proposées par rapport aux versions actuellement en vigueur afin d'en faciliter la relecture. Il est répondu aux questions en séance.

Compte tenu du nombre d'excusés à la réunion, il est proposé de renvoyer les documents à l'ensemble des membres du Comité pour une dernière relecture. Les ultimes commentaires, corrections ou questions seront à adresser à Gabriel d'ici le vendredi 23 juin au plus tard, afin que les versions définitives puissent être communiquées à l'ensemble des membres en même temps que les convocations pour l'AGE du 30 juillet (à envoyer un mois à l'avance).

4) Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire est nécessaire pour délibérer sur les modifications des statuts et sera convoquée le 30 juillet au stand. Les modifications au règlement intérieur ainsi que les montants des cotisations

Association de droit local (code APE : 926C Autres activités sportives N°SIREN : 453 016 172 N°SIRET : 453 016 172 00018 )  
Affiliée à la FFT Club N° 0168062, à la LRTA, à l'AGR, à la FSGT et à l'OMSAP Sierentz  
Agrément Jeunesse et Sport : N° 01/94/68/S 1994 du 15.06.1994



**SIERENTZ TIR SPORTIF**  
**HOHLEGASSE**  
**68510 SIERENTZ**  
**Tel : 03.89.83.93.46**

annuelles et du droit d'entrée pour la saison 2023-2024 seront également mise à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

5) Questions diverses / Tour de table

- Gilles indique que la Ligue voudrait anticiper les commandes pour les cibles électroniques Quantum car les prix augmentent. 5 cibles étaient prévues pour le club pour l'année prochaine, et 20 cibles supplémentaires plus tard. Après discussion il semblerait qu'un total de 10 cibles serait suffisant. Le prix négocié par la Ligue est de 3000 Euro par cible. Avec les participations de la Ligue, du CDT et de la Région, il resterait 1050 Euro par cible à la charge du club. Les membres du Comité sont d'accord à l'unanimité pour limiter la commande à 10 cibles électronique Quantum (5 cette année et 5 plus tard)

L'ordre du jour étant épuisé, pas de question complémentaire, la séance est levée à 21h.

Gabriel FLORY

Gilles BOURGES